Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 51 (1993)

Heft: 4

Artikel: Pourquoi une SEES tellement ouverte aux débats? : Réflexions à l'occasion des 50 ans de la SEES

Autor: Noschis, Kaj

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-140239

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POURQUOI UNE SEES TELLEMENT OUVERTE AUX DÉBATS ?
RÉFLEXIONS À L'OCCASION DES 50 ANS DE LA SEES

Kaj NOSCHIS
Secrétaire général de la SEES

1. Introduction

Nous proposerons ici un tour d'horizon sur la Société d'études économiques et sociales tout en nous efforçant de répondre à notre question-titre = Pourquoi une SEES tellement ouverte aux débats ? L'ouverture des activités de la Société à une pluralité de points de vue est en effet sa caractéristique première. Les documents les plus anciens, datant de 1943, sont les plus éclairants à cet égard. Ceux-ci nous semblent en effet les plus significatifs pour comprendre l'objectif et l'esprit des activités de la Société d'études économiques et sociales au cours des décennies. Il n'est aujourd'hui guère étonnant qu'un groupement ouvert s'occupe de mener une réflexion approfondie et d'organiser des conférences et des débats sur des sujets d'actualité économique et sociale. Mais en 1943 cela n'allait pas de soi et il nous paraît utile de suivre comment cette ouverture de la SEES, qui fut affirmée dès le départ, a marqué toute son histoire et continue à le faire. Cet examen nous permettra aussi d'amener quelques suggestions pour l'avenir de la SEES - pour les prochaines 50 années ! Il sera cependant surtout question des débuts de la Société. Nous allons également nous référer à la *Revue économique et sociale* qui dès sa première année de parution en 1943 est l'organe d'expression principal de la société. Le nombre de numéros atteint aujourd'hui presque 200, ainsi qu'une trentaine de publications spéciales; ils sont la mémoire publique et le signe officiel et tangible des activités de la SEES ainsi que du contenu des conférences et des débats qu'elle a organisés.

2. Un historique

En 1983, à l'occasion du 40e anniversaire de la SEES, le Professeur Jean Golay a publié, dans la *Revue économique et sociale*, un historique de la Société[1] . Premier secrétaire général de la Société (de 1943 à 1957) et Président par la suite (1957-63), Jean Golay est certainement une des personnes les plus étroitement liées à l'histoire de la

[1] RES, 1983,n.2,p.65-84

SEES et était donc très indiqué pour rediger un historique, tout en nuances, de la Société. Comme le note Pierre Goetschin dans un hommage posthume à Jean Golay (décédé en 1988) "ce sont la Société d'études économiques et sociales et la *Revue économique et sociale* qui figuraient parmi ses plus évidentes passions. Associé dès 1943 à la constitution de la SEES, il en a assumé pendant près de quatorze ans le secrétariat et la rédaction de la Revue. Si toutes deux existent encore aujourd'hui, en dépit de toutes les concurrences, c'est sans aucun doute parce que Jean Golay a su imposer la discipline de la qualité à toutes les activités de l'association."[1].

Le compte-rendu historique de Jean Golay garde toute sa valeur et nous y renvoyons le lecteur pour un rappel des faits saillants de la vie de la Société. Il y est question des premiers pas de la Société en 1943, des conférences et réunions les plus marquantes au cours des années, des contacts avec d'autres associations qui ont vu le jour au cours des décennies, d'initiatives prises en commun, du secrétariat de la SEES et de son bureau, des finances, de la *Revue économique et sociale*, de ses numéros spéciaux, des Journées du Mont-Pélerin et enfin des contacts avec l'Université et l'Ecole des HEC en particulier.

Nous allons mentionner ces aspects de l'histoire de la Société. Mais pour développer notre propos, nous allons surtout citer des extraits de plusieurs procès-verbaux établis par Jean Golay du temps où il était secrétaire général de la Société.

3. Un centre d'études

Lors d'une des premières séances du "Comité provisoire de la SEES", le 6 janvier 1943 à l'Hôtel de la Paix, la question est de préciser l'activité future de la Société. Le but est de créer (1) un centre d'études, (2) d'organiser des conférences et (3) d'éditer une revue trimestrielle. Antoine Vodoz, conseiller d'Etat libéral et un des instigateurs du projet, insiste à cette occasion sur l'utilité de "travaux scientifiquement fondés et qui puissent être consultés, soit par les membres de la Société, soit par les Autorités"[2]. En particulier une liste de "problèmes" dont il s'agit d'étudier "l'incidence sur la vie sociale" est établie. Il est éclairant de reproduire ici cette liste car elle suffit, avec la citation qui précède, à comprendre les raisons du choix du nom de la société et de sa spécificité, dont d'ailleurs il fut également question au cours des réunions préparatoires. Les treize thèmes proposés comme sujets d'études pour la future Société sont: les contrats collectifs, les allocations familiales, les questions fiscales, la centralisation ou la décentralisation des industries nationales, études intéressant l'Etat ou éventuellement commandées par lui, nouvelle forme de la propriété mobilière, inflation monétaire, possibilité de développement industriel en Suisse romande, opportunité du canal du Rhône au Rhin,

---

1 RES,1988,n.1/2,p.3

2 PV 6.1.1943

problèmes de clearings bilatéraux ou multilatéraux, problèmes particuliers aux entreprises commerciales, bancaires, industrielles, agricoles, de transport, d'assurances, administratives, etc.; passage de l'économie de guerre à celle de paix, incidences économique sur les arts et les lettres. On y ressent une imbrication de thèmes économiques et sociaux, inséparables à un moment où la Suisse était repliée sur elle-même, entourée de pays en guerre. Il s'agit de questions de portée pratique et politique, avec le souci d'apporter sur celles-ci une information à jour et approfondie, permettant à chacun de se former un avis en connaissance de cause. La liste, même si on peut la trouver excessivement vaste et éparpillée, traduit certainement les voeux des personnes impliquées dans la fondation de la Société. Les questions sociales y semblent importantes par leur portée économique mais la réciproque est vraie également. On s'aperçoit aussi qu'il s'agit de questions sensibles pour l'entreprise privée mais également pour le monde politique. D'ailleurs plusieurs des thèmes mentionnés étaient politiquement d'une actualité brûlante. Les aborder devait apporter une information documentée à leur sujet et devait permettre d'en connaître les implications pratiques. En présence de directives fortes de Berne, il était important d'étudier, d'informer et de susciter un débat sur plusieurs de ces questions en Suisse romande.

Le centre d'études dont il est question dans ces premières réunions et dans les statuts ne verra jamais le jour sous la forme d'un organisme permanent. Le secrétaire général sera entièrement absorbé par l'organisation de conférences et l'édition de la revue. Un fonds de documentation sera toutefois constitué, ne serait-ce que suite aux échanges entre la revue et d'autres éditeurs, qui sera toujours à disposition des membres. Il est toutefois intéressant de comprendre comment l'absence d'un centre d'études n'a pas constitué d'entrave majeur au fonctionnement de la SEES. Notons d'emblée que cette carence est compensée par des groupes de travail aboutissant à des tables rondes ou à des documents de travail distribués aux membres. Les comptes-rendus des discussions importantes sont aussi publiés dans la revue par les soins du secrétaire général. Il établit d'ailleurs aussi des analyses documentées sur des questions d'actualité. "Le centre" se résume en somme aux activités du secrétaire général, telles qu'elles sont publiées dans la Revue et aux réflexions des groupes de travail. Cette réalité est aussi dictée par les fonds à disposition de la Société qui ne permettent pas de faire plus. Mais ce n'était peut-être pas nécessaire.

4. Dialoguer ouvertement

Lors d'une autre réunion préparatoire, où il est question de la Société d'économie de Genève dont le but est "d'agir d'une façon discrète, mais d'autant plus effective et porter toute son influence sur des faits et des résultats tangibles" Antoine Vodoz précise que le but de la SEES est "par contre bien plus celui d'une exposition d'idées et leur dis-

cussion dans le public"[1]. Cette orientation de la SEES, comme on peut le comprendre, rencontre un écho favorable auprès des professeurs de l'Ecole des HEC. De la lecture des procès-verbaux et de la correspondance au sujet des débuts de la SEES, se dégage l'impression que la Société, aux yeux de ses initiateurs, se devait d'avoir pour ambition de devenir un forum de discussion en terre romande ouvert sur les problèmes d'interêt fédéral traités et décidés à Berne[2]. Les réunions de la SEES pouvaient ainsi servir tour à tour de *thermomètre* ou de *plateforme* d'information sur des choix politiques qui allaient être faits par les Chambres fédérales. Ces intentions des initiateurs, sans être explicitées, semblent néanmoins claires. Dès lors l'exposé de réflexions de fond dans la Revue de la Société et des discussions bien organisées pouvaient y répondre de façon satisfaisante. D'ailleurs les treize thèmes énoncés plus haut peuvent aussi être lus dans cet esprit - à un moment où on sentait que la guerre allait finir et donc qu'une activité politique "normale" allait s'instaurer dans le pays. En somme, les directives des institutions confédérales allaient de nouveau faire l'objet de discussions plus vives et la nécessité d'un tel débat s'imposait. Il fallait alors disposer d'occasions de débats surtout pour compléter ou contrebalancer une opinion suisse-alémanique fort influente. Qu'une telle opinion se forme sur des bases "informées et ouvertes" était probablement une ambition d'Antoine Vodoz, libéral et en même temps soucieux de la "paix sociale". Nous croyons même que cela peut en bonne partie expliquer l'interêt d'Antoine Vodoz pour la SEES. Au cours des années qui ont suivi, ce programme s'est traduit dans les faits et il n'est peut-être pas excessif de dire que la SEES, malgré ses dimensions limitées, a contribué à ce "consensus" qui est notoirement une clé du succès de la Suisse d'après-guerre.

5. Une base romande

Au moment de la fondation de la Société il est d'ailleurs envisagé de créer un Comité de patronage pour soutenir les initiateurs mais dont le but est d'emblée d'assurer à la SEES une représentativité romande en s'étendant aux 5 Cantons romands. C'est ainsi qu'"à Berne" Antoine Vodoz a pu contacter Albert Pictet et François Perréard, conseillers aux Etats à Genève, Max Petitpierre, conseiller aux Etats à Neuchâtel "qui seraient d'accord"[3]. Des contacts en Valais et à Fribourg sont également pris. Ce comité de patronage est ensuite constitué et sa composition figure en bonne place dans le premier appel aux adhésions que la Société lance en mai 1943, dès l'Assemblée générale constitutive (voir tableau 1). D'ailleurs, lors de cette première assemblée générale il est d'emblée déclaré que la SEES prendra contact "avec les chambres de commerce des 5 can-

---

1 PV du 13.4.1943

2 voir aussi PV du 19.5.1944

3 PV du 24.3.1943

tons romands et avec les différentes sociétés qui, en *Suisse romande*, s'occupent de problèmes identiques à ceux que nous nous proposons d'étudier"[1].

Tableau 1

Comité de patronage de la SEES, 1943:

La Société d'Etudes Economiques et Sociales a rencontré un appui bienveillant dans les cantons romands, ce qui a permis de constituer un comité de patronage composé de MM.:

Pierre Aeby, professeur à l'Université de Fribourg, conseiller national

François Perréard, conseiller d'Etat et conseiller national à Genève

Albert Pictet, banquier, conseiller aux Etats à Genève

Jean Humbert, conseiller d'Etat et conseiller national à Neuchâtel

Max Petitpierre, conseiller aux Etats, président de la Chambre suisse d'horlogerie, à Neuchâtel

Oscar de Chastonay, directeur de la Banque cantonale du Valais, à Sion

Alfred Comtesse, président de la Chambre valaisanne du commerce, à Monthey

Ferdinand Porchet, chef du département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, à Lausanne

Robert Petitmermet, juge fédéral, président de la Société académique vaudoise

Paul Rossy, vice-président de la direction de la Banque nationale suisse, à Berne

Roger Secrétan, recteur de l'Université de Lausanne

J.-H. Addor, syndic de Lausanne

Louis Béguin, directeur de l'Association des Industries vaudoises

Gustave Curchod, directeur de la Banque cantonale vaudoise

Auguste Deluz, directeur de l'Ecole des sciences sociales et politiques, à Lausanne

Eugène Faillettaz, président de la Chambre de commerce vaudoise

Arthur Freymond, directeur de l'Assurance mutuelle vaudoise

André Perrochet, directeur général de la Holding Nestlé et Anglo-Swiss S.A., à Vevey

Arthur Randin, président de l'Association des Intérêts de Lausanne

H.-R. Stirlin, administrateur-délégué de la Holding Bally

Michel Liais, président de l'Association des gradués en sciences sociales, économiques et commerciales de l'Université de Lausanne, à La Tour-de-Peilz.

---

1 PV du 21.4.1943

Ajoutons qu'Antoine Vodoz avait dans un premier temps decliné la présidence[1] de la nouvelle Société à cause de sa charge de travail, notamment en tant que Conseiller d'Etat et conseiller national, mais devant la difficulté de trouver une personnalité "d'envergure suffisante" et en dehors de l'Université avait fini par accepter. Lors de l'Assemblée générale constitutive du 21 avril 1943, Antoine Vodoz est ainsi élu premier président de la SEES avec Jules Chuard, professeur et directeur de l'Ecole des HEC, comme vice-président. Les autres membres de ce premier comité (voir tableau 2) avaient pour la plupart (Béguin, Borle, Masnata, Stadler) pris activement part aux réunions préparatoires. Michel Liais et Eugène Faillettaz qui avaient également joué un rôle actif préfèrent ne pas entrer au comité, mais on retrouve leurs noms dans le Comité de patronage. Les statuts de la SEES acceptés lors de cette assemblée générale constitutive définissent les buts de la Société de la façon suivante:

"La Société a pour but d'entreprendre ou de favoriser des études et des recherches scientifiques et pratiques d'ordre économique et social. Elle s'intéresse notamment à l'étude des problèmes d'économie nationale. La Société travaille en collaboration avec l'Université de Lausanne. Elle peut aussi entrer en relations avec d'autres institutions poursuivant un but similaire" (Article 2).

Tableau 2

Le premier comité de direction de la SEES a été composé comme suit:

Président: M. Antoine Vodoz, conseiller d'Etat et conseiller national

Vice-président: M. Jules Chuard, professeur à l'Université, directeur de l'Ecole des hautes études commerciales

Trésorier: M. Françis Yaux, chef de serviec à la Banque cantonale vaudoise

Autres membres: M. Maurice Aeschimann, rédacteur à la "Gazette de Lausanne"

M.Louis Béguin, directeur de l'Association des Industries vaudoises

M. Henri Borle, professeur à l'Université

M. Maurice Bourquin, sous-directeur de Fidès

M. Albert Masnata, directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale

M. Rodolphe Stadler, directeur des Câbleries et tréfileries de Cossonay

Secrétaire général: M. Jean Golay, Dr. ès sciences commerciales et économiques, chargé de cours à l'Université

[1] PV du 24.3.43

6. Fonds

Il est aussi intéressant de noter qu'une partie importante (40'500 frs) des fonds qui ont permis de mûrir l'idée de la création de la Société a été récoltée avant même que le groupe des initiateurs de la SEES soit mis sur pied. Le directeur de l'école des HEC, Jules Chuard, et le Directeur de l'Ecole d'ingénieurs (aujourd'hui EPFL), M. Stucky, avaient convenu qu'ils allaient solliciter les industriels vaudois en vue de réaliser un "centre" commun. Toutefois cette sollicitation ne fut pas ensuite menée conjointement par les deux directeurs d'école, M. Stucky ayant fait le pas avant Jules Chuard. La SEES s'est ainsi (pour 14000 frs) aussi appuyée, dès le début, sur le soutien des membres recrutés autour de sa fondation[1] et dont plusieurs lui sont restés fidèles jusqu'à aujourd'hui. Lorsque la SEES s'est pour la première fois trouvée dans une posture financière plus difficile, en 1946, l'activité déployée jusque là devait être suffisamment convaincante pour que les membres soient d'accord de répondre à une sollicitation supplémentaire remettant les finances de la Société à flot (le PV du 20.1.47 mentionne en particulier les contacts fructueux de M. Béguin et de M. Masnata avec diverses sociétés. On y lit aussi un brin d'amertume pour la démarche anticipée de M.Stucky). Une caractéristique de la SEES est aussi, dès sa fondation, d'être ouverte à toute personne qui demande l'adhésion. Les membres individuels ont toujours constitué le groupe le plus important et leurs cotisations, même modiques, sont essentielles pour la bonne marche de la SEES. La première année, en 1943, les membres individuels sont déjà plus de 160; par la suite ils atteindront même le nombre de 600.

7. L'Université "garante"

Nous avons commenté plus haut l'intention de réaliser un centre d'étude et comment cela n'a finalement pas été une condition de l'existence de la SEES. Tournons-nous maintenant vers les relations avec l'Université. Elles sont pratiquement affirmées par la présence de plusieurs professeurs parmi les initiateurs du projet (Chuard, Schiess, Borle) et la nomination et l'engagement de Jean Golay comme premier secrétaire général de la Société. Il était à ce moment chargé de cours à l'Ecole de HEC. Jean Golay fut engagé avec un contrat de travail assez détaillé où il était aussi stipulé qu'il devait "consacrer 24 heures au moins par semaine à ses fonctions". Dès les premières réunions préparatoires à la fondation de la Société, Albert Masnata, alors directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale, insiste sur l'importance pratique de la collaboration entre la future Société et l'Université: "Il importerait que la nouvelle Société travaille en étroit contact avec l'Université et puisse bénéficier des avantages qu'elle offre, sous forme de bibliothèques déjà constituées et des archives, mais ait un local indépendant et

---

[1] PV du 13.5.46 et la comptabilité du premier exercice

une administration autonome"[1]. Les études de la Société bénéficieraient ainsi des facilités de l'Université, tout en gardant leur propre orientation plus dirigée vers le secteur privé et politique. Une année après la fondation de la SEES, Masnata reviendra sur cette relation avec l'Université en regrettant cette fois "le manque de contact entre notre société et les titulaires des chaires d'économie politique et d'économie commerciale de l'Université de Lausanne"[2].

Sans entrer ici dans le détail, car de tels contacts dépendent certainement aussi d'affinités voire d'incompatibilités entre personnes et entre Facultés ou Ecoles de l'Université, Masnata semble souhaiter ici une plus large implication des universitaires dans ses activités. Or, ce souci de Masnata ne semble pas être une priorité pour le reste du Comité. Par contre, Jules Chuard et plus tard d'autres professeurs de l'Ecole des HEC, dont Jean Golay, auront à coeur une localisation du bureau de la SEES proche de l'Université ou à l'intérieur de l'Ecole des HEC. Le secrétaire général proviendra aussi - jusqu'à 1990 -de l'Ecole des HEC. Notons aussi qu'un effort de "recrutement" de nouveaux membres parmi les gradués de l'Ecole sera régulièrement promu. Dès lors il nous semble possible de suggérer que le rôle de l'Université dans la vision des initiateurs de la SEES était autant celle de donner l'occasion à des professeurs de participer avec leurs compétences spécifiques à des débats publics que de servir de "garantie" de l'ouverture de la Société à une diversité d'opinions. Avec ce lien avec l'Université, le Centre d'étude n'était encore une fois pas nécessaire *stricto sensu.*

8. Premières activités

La première conférence publique organisée par la SEES portait sur le "Problème de la stabilisation des prix" avec notamment Jean-Louis de Coulon pour exposer "le point de vue de l'industrie" et M. Pahud, directeur du bureau fédéral des prix, "pour défendre les auteurs des postulats" en discussion. Ce thème, d'actualité en 1943, nécessita une deuxième réunion et d'une discussion, qu'Antoine Vodoz terminera en notant avec satisfaction "qu'il est indispensable qu'on puisse discuter des problèmes économiques et sociaux dans un cadre élargi où en toute objectivité et avec courtoisie, chacun a la possibilité de s'exprimer"[3]. Cette intervention de Vodoz appuie le point de vue que nous avançons sur l'utilité pour ses instigateurs d'une SEES "forum ouvert de discussion". La conclusion de Vodoz - ou au moins le fait qu'elle figure dans le procès-verbal de la séance - fait probablement aussi suite à une lettre où Jean Golay[4] signalait à Antoine Vodoz qu'il trouvait important de "dissiper une certaine méfiance qui semble exister

---

1 PV du 6.1.43.

2 PV 19.5.1944.

3 PV du 11.6.43.

4 lettre du 22.5.1943.

quant à l'esprit dans lequel nous entendons travailler et collaborer". Il est probable que Golay s'adresse ici en tant que représentant de l'Université à Vodoz représentant lui de la cité politique. De toute façon les intérêts des "deux partenaires" semblent se rejoindre. D'ailleurs Antoine Vodoz et Jules Chuard avaient rédigé ensemble le texte de présentation de la Société destiné à la presse[1]. Un article, paru dans la "Nouvelle revue" (du 27 mai 1943), après la première conférence, rappelle dans son introduction qu'un "groupement nouveau (qui) vient de se fonder à Lausanne, dans le but de permettre à chacun de se faire une opinion sur les problèmes économiques et sociaux de l'heure". L'intention des responsables de la SEES est donc reprise par la presse dès cette première conférence réussie.

Que le souci de Vodoz ait été la création d'"un cadre élargi" est encore évident lorsqu'il propose au comité d'inclure dans celui-ci un membre des syndicats ouvriers (M.Bringolf) dont la candidature ne sera toutefois pas retenue par le Comité. C'est aussi Vodoz qui propose une conférence contradictoire sur la réorganisation des CFF. Ici il s'agissait probablement autant de permettre l'exposé de points de vue représentant des interêts différents que d'animer en Suisse romande un débat qui risquait à défaut de rester prioritairement en mains suisses-alémaniques.

9. La Revue

Le premier numéro de la *Revue économique et sociale* qui paraît en juillet 1943 comporte une définition de la SEES à l'intention des nouveaux adhérants: "La SEES s'est fixé pour tâches d'étudier les problèmes actuels, d'organiser des séances de discussion, d'exprimer la pensée romande dans le domaine économique et social et de faciliter la collaboration entre les forces vives du pays"[2]. Cette phrase semble bien résumer le sens du contenu des premières publications de la SEES. On y note un souci "d'écouter les différents interlocuteurs en présence". Ainsi à propos de la "stabilisation des prix" Jean Golay dans le n.l/1943 de la Revue expose le point de vue officiel (les postulats de la Commission fédérale des prix), le point de vue industriel, le point de vue agricole et le point de vue syndicaliste. Antoine Vodoz en préambule à ce même numéro souligne l'importance de cette information large, accessible et complète. "Il est donc de toute importance que ceux qui ont mission de fixer la voie à suivre, possèdent en ce domaine une vue claire et approfondie des choses. Or, dans notre démocratie, c'est l'opinion publique qui prend les décisions définitives ou du moins qui les contrôle. Il faut donc qu'elle se renseigne, afin de se déterminer en connaissance de cause"[3]. Paroles qui pourraient sonner creux si elles n'étaient pas suivies de la démonstration de telles intentions.

---

1 PV 24.3.43.

2 RES, 1943, n.1, p.63.

3 RES, 1943,n.1, p.1.

10. Affirmer un choix

Les conférences que la SEES continuera regulièrement à organiser rencontrent un large interêt. En 1946 la Société organise un débat contradictoire sur "le problème des salaires" avec la participation de M.Kuntschen pour exposer le point de vue patronal et de M.Giroud, secrétaire de la FOMH pour le point de vue ouvrier. La conférence rencontre un grand succès public, mais le comité se retrouve pour discuter[1] de la démission d'un membre de soutien enregistrée à sa suite. L'administrateur-délégué de cette entreprise explique "qu'il ne veut plus faire partie d'une société qui offre une tribune libre aux représentants ouvriers. Il déplore que les applaudisssements aient été plus chaleureux pour M.Giroud que pour M.Kuntschen; il s'est mépris sur le but de notre association". Le rapport de la discussion qui suit vaut la peine d'être repris parce qu'il confirme ce que nous pouvons désormais considérer comme ligne de la SEES. Relisons donc le PV de cette séance: "Cette démission pose une question de principe. Voulons-nous garder à notre soicété son caractère universitaire, ou voulons-nous prendre la défense des interêts d'un groupe particulier ? Le problème se complique toutefois par le fait que nos moyens d'existence nous sont assurés par des employeurs et non pas par des employés et des salariés. Les membres du Comité se déclarent unanimement d'avis que notre soicété doit garder son caractère universitaire; elle ne saurait faire de concessions dans un sens ou dans l'autre sans se faire tort. Lorsque la nature du sujet s'y prête, nous continuerons à organiser des séances de discussion"[2]. Le ton quelque peu solennel de ce passage du procès-verbal semble appuyer l'importance de cette prise de position. Elle est peut-être aussi favorisée par le fait que le nouveau président de la SEES est un professeur de l'Ecole des HEC. En effet Antoine Vodoz, décédé brutalement en 1945, avait, après les recherches du comité dans le secteur privé, finalement été remplacé par Henri Zwahlen, professeur HEC. Cette nomination est donc venue renforcer l'importance que la SEES donne désormais à l'attribut "universitaire", qui devient explicitement garant d'une "information ouverte". Le lien avec l'Université prend ici sa signification précise.

11. Objectif et esprit

Nous nous sommes attardés assez longuement sur les débuts de la Société pour illustrer ce qui nous semble se dégager comme l'objectif et l'esprit de la SEES. En particulier il ressort de cet examen que la SEES entend poursuivre:

- un objectif d'information et de réflexion approfondie en terre romande sur des questions d'interêt actuel. Les conférences tout comme les articles de la revue se veulent un approfondissement de thèmes d'actualité économique et sociale de manière à per-

---

1 PV du 20.1.47.

2 PV du 20.1.47.

mettre aux participants, aux lecteurs et aux décideurs "une vue claire et approfondie des choses". L'engagement de Jean Golay comme premier secrétaire général y contribue grandement, car il a d'emblée fait siens les mots de Vodoz tout en y étant aussi amené par sa carrière à l'Université.

- un esprit "universitaire" (c'est le terme de procès-verbaux que nous avons cités), justifiant en particulier un "cadre élargi" lors des débats organisés afin que des points de vue même très contrastés soient entendus sur des thèmes d'actualité. Le qualificatif d'universitaire ne renvoie donc pas ici à l'érudition ou au statut universitaire des membres, il renvoie davantage à l'étymologie du terme, à savoir universel, c'est-à-dire qui englobe tous les points de vue. Cette tradition s'est également instaurée dans la Revue. Même si la SEES était prioritairement soutenue par les industries du Canton et donc le patronat, cela ne devait pas en faire une société partisane. A plusieurs reprises le Comité l'affirme, cette vue instaurant et traduisant en même temps l'alliance objective entre Antoine Vodoz et Jules Chuard, la rencontre entre le libéral - désireux d'entendre et de discuter - et l'universitaire - désireux de connecter son monde avec le secteur privé de l'économie. Il est ainsi entendu que toute personne désireuse de devenir membre individuel de la Société peut, sans discrimination, le faire par simple interêt pour les activités de la Société.

Nous pensons ainsi avoir répondu à la question de notre titre: l'ouverture de la SEES est le sens même de son existence.

12. Les quatre décennies suivantes

Nous allons être beaucoup plus brefs sur les années suivantes, quelques rappels servant simplement à confirmer que la Société est restée fidèle à cette orientation initiale tout en ayant connu - comme toute société cinquantenaire - des moments de plus ou moins grande vitalité.

Cette fidélité aux principes fondateurs est certes pour une part importante attribuable à Jean Golay qui pendant vingt ans a tenu, pour ainsi dire, les rênes de la SEES. En 1963, dans un article consacré aux vingt ans de la Société, il exprime quant à lui sa fidélité "à la consigne qu'avait formulé Antoine Vodoz en ces termes: 'En face des problèmes économiques la Revue s'efforcera d'être une informatrice fidèle du mouvement des idées et des faits'". Pour preuve de cette fidélité mentionnons un numéro de la Revue[1] consacré aux "nombreuses questions que pose le progrès économique et social" où Jean Golay s'exprime de la façon suivante sur un des articles publiés: "Lors des journées de la productivité organisées par le Comité national suisse d'organisation scientifique, les 11 et 12 novembre 1952 à Zurich, aucun délégué syndicaliste n'avait été pres-

[1] RES, 1953, n.4, p.252.

senti pour exprimer l'avis des milieux ouvriers sur cette question capitale. C'est pourquoi il nous a paru opportun de donner l'occasion à l'un des représentants sinon officiels du moins les plus authentiques du syndicalisme suisse (il s'agit de Théo Chopard) d'exprimer le point de vue du facteur travail devant ce problème". Il est cependant clair que de tels articles publiés occasionnellement n'ont pas empêché la Revue de trouver le gros de ces auteurs parmi d'une part les professeurs d'Université et d'autre part les personnes en prise directe avec la direction des entreprises et d'autres secteurs de l'économie privée et publique. On notera par ailleurs que la SEES a dès ses débuts sollicité également des conférenciers étrangers - en particulier français, mais aussi américains. Les conférences sont très vite ouvertes au public et non plus reservées aux seuls membres - et alors gratuites.

La dimension internationale connaîtra un net essor dès 1958 avec l'arrivée de Pierre Goetschin, alors chargé de cours à HEC, comme secrétaire général. Dès 1960 on trouve dans la Revue des rubriques régulières qui rendent compte d'aspects de l'économie américaine et européenne. Il est vrai que la fondation de l'IMEDE en 1957 avec l'appui de Nestlé est un autre indicateur d'une orientation internationale de Lausanne qui va aussi concerner des enseignants de l'Ecole des HEC. Pierre Goetschin est professeur dès 1962 à l'IMEDE avec un enseignement dont le titre est "International business". Avec Goetschin, secrétaire général jusqu'en 1968 - sous la Présidence de Claude Lasserre de 1963 à 1969 - et ensuite président (de 1969 à 1978), en étant aussi professeur à l'Ecole des HEC, la Société va également multiplier la parution de numéros spéciaux et de publications en collaboration avec d'autres organismes sur des thèmes d'actualité.

Parmi ces activités il y aura, à l'initiative d'Eric Choisy et dès 1959, les Journées du Mont-Pélerin, co-organisées avec la SIA-Vaud et Genève. La SEES va également donner naissance (en 1974) à une autre société centrée sur les questions de prévision et de planification - la SEPP. La "Société d'études de la prévision et de la planification" connaîtra sa propre évolution, également importante. L'activité de la SEES comme éditeur de publications s'affermit tout en maintenant sa tradition d'organisatrice de conférencs et de groupes de travail.

Chaque présidence mériterait certainement une analyse plus détaillée, mais en examinant les procès-verbaux des Comités et les numéros de la revue il nous semble qu'on peut dans l'ensemble affirmer que personne n'a cru nécessaire de réorienter de façon importante les activités de la SEES. Au contraire et à travers les décennies celles-ci se sont maintenues dans la voie tracée par ses fondateurs.

Nous tenons encore à signaler le rôle d'Alain Jenny, secrétaire général de 1969 à 1984 et ensuite Président de 1987 à 1993. Jenny a contribué de façon décisive au maintien de la vitalité de la SEES en introduisant aussi un esprit plus "entrepreneurial" dans le contenu de la revue à la recherche - pour reprendre une de ses formules - de "la clé

des succès industriels de demain[1]. L'esprit prolixe de Jenny et ses multiples contacts ont par ailleurs amené des conférenciers d'horizons très divers à la SEES. Ainsi la SEES a pris une part active à l'organisation de conférences et à des publications sur des thèmes comme l'écologie, la formation des entrepreneurs et les relations Suisse-Europe. Sur ce dernier thème, le plus récent sur lequel la Société ait organisé des rencontres, dont la venue de plusieurs conférenciers des pays de la CE, le Comité a aussi trouvé important de donner la possibilité à l'autre camp de s'exprimer. La revue a ainsi publié un article contre l'adhésion de la Suisse à la CE en regard de textes pro-européens. En même temps le rôle de la SEES dans ce débat illustre comment le contexte a aujourd'hui changé - rien d'étonnant d'ailleurs en cinquante ans d'âge. La SEES n'est plus qu'une association parmi plusieurs autres qui organisent des débats et mènent des réflexions approfondies sur des sujets économiques et sociaux. Il lui reste cependant le privilège d'avoir tracé la voie en Suisse romande.

13. L'avenir

Concluons avec quelques mots sur la situation actuelle et l'avenir de la SEES. Financièrement la Société, ces dix dernières années, a connu des moments plus difficils mais depuis quelques années elle semble de nouveau naviguer dans des eaux un peu plus tranquilles (même si cette question reste toujours un souci du secrétaire général car il s'agit d'éviter les tempêtes).

Un problème qui refait regulièrement surface est celui du nombre des membres. Ayant 50 ans d'histoire la SEES compte des membres qui arrivent désormais "à la retraite" et ne conservent malheureusement plus leur abonnement à la revue, même sans assister aux conférences. A la recherche de nouveaux membres, le premier vivier est naturellement l'Université et ceux qui terminent leurs études. Mais nous devons sans doute élargir notre effort de recrutement. De toute façon la Société est fière de compter aujourd'hui env. 600 membres individuels, ce qui prouve de manière réjouissante sa vitalité et la reconnaissance de sa continuelle utilité.

Nous avons mentionné les conférences. Pour ce qui est de la Revue, nous pouvons en nous basant sur l'expérience des trois dernières années relever le succès de diffusion des derniers numéros thématiques: "Etat des lieux de l'agriculture"[2]; "Quel avenir pour les PME ?"[3]; "Pourquoi ce soudain besoin d'éthique?"[4]. C'est là une ligne à poursuivre.

---

1 RES, 1986, n.4, p.229.

2 RES n.4/1991.

3 RES n.3/1992.

4 RES n.4/1992.

En parallèle la SEES, en collaboration avec l'Association de la revue Architecture & Comportement, publiée à l'EPFL, a également crée un label "Comportements" pour la publication de livres. Le premier volume de la "Série études économiques et sociales" a récemment paru sous le titre "*Esprit d'entreprise et technologies nouvelles - Hommage à Pierre Goetschin*" (sous la direction d'Alexandre Bergmann).

Enfin, les problèmes qui demandent réflexion, en cette période de développement économique et social incertain, ne manquent pas. Le nouveau Président de la SEES, Frédéric Stutz, le note dans un éditorial récent[1]: "Chômage structurel, stagnation et récession économique: voici ample matière à réflexion pour une institution comme la SEES. Avec beaucoup d'autres, nous nous efforcerons de contribuer, dans la mesure de nos moyens, à créer le consensus indispensable autour des remèdes qui permettront de combattre efficacement ces maux qui ébranlent les structures sociales, économiques et politiques".

La SEES veut donc continuer à offrir ses structures pour la réalisation d'une activité importante de conférences et de publications sur des thèmes éconmiques et sociaux. On le voit, l'esprit et l'objectif définis il y a 50 ans n'ont rien perdu de leur actualité.

---

1 RES n.2/1993.

Liste des Présidents de la SEES:

Antoine VODOZ	conseiller d'Etat conseiller national	1943-45
Henri ZWAHLEN	professeur à l'Université de Lausanne	1945-1951
Emmanuel FAILLETTAZ	directeur général du Comptoir suisse	1951-1957
Jean GOLAY	professeur à l'Université de Lausanne	1957-1963
Claude LASSERRE	directeur de la société des Chaux et Ciments de Suisse romande	1963-1969
Pierre GOETSCHIN	professeur à l'Université de Lausanne	1969-1978
Pierre RUTTIMANN	administrateur de sociétés	1978-1982
Aurélio MATTEI	professeur à l'Université de Lausanne	1982-1987
Alain JENNY	administrateur de sociétés	1987-1993
Frédéric STUTZ	ancien directeur général de Nestlé Suisse	1993-

Vice-présidents:

Jules CHUARD	1944-1948
Jean GOLAY	1954-1957
Claude LASSERRE	1962-1963
Alain JENNY	1982-1987

Secrétaire général:

Jean GOLAY	1943-1957
Pierre GOETSCHIN	1958-1968
Alain JENNY	1969-1984
Pierre MILLIET	1984-1990
Kaj NOSCHIS	1990-